



Ville de  
**Saint-Basile-le-Grand**  
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

## Programme d'aide financière aux résidents âgés de 65 ans et plus



À titre de Municipalité amie des aînés, la Ville désire favoriser l'autonomie, le maintien à domicile et le soutien aux personnes âgées de 65 ans et plus en accordant une aide financière annuelle, sous forme d'une remise en argent de 65 \$ (selon certaines modalités et conditions), pour les exercices financiers 2022, 2023, 2024 et 2025.

Pour bénéficier de cette aide financière, le demandeur devra :

- être âgé de 65 ans ou plus le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de référence ;
- avoir sa résidence principale (chambre, garçonnière, logement, logement bi-générationnel ou maison) sur le territoire grandbasilois ;
- fournir une pièce d'identité établissant son nom, son adresse et sa date de naissance ou, à défaut, une combinaison de pièces d'identité établissant ces renseignements ;
- être bénéficiaire du supplément de revenu garanti versé en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse ;
- remplir ce formulaire et le transmettre **au plus tard le 30 septembre** de l'année de référence.

La Ville n'émettra annuellement qu'un seul chèque par unité d'habitation, même si deux personnes admissibles y résident.

### Année de référence

2022       2023

### Demander (une seule personne par unité résidentielle)

Prénom et nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville **Saint-Basile-le-Grand** (Québec) Code postal **J3N** \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ (autre) \_\_\_\_\_

### Preuves requises

Pour que votre demande soit acceptée, vous devez annexer des photocopies des documents suivants :

- une ou plusieurs pièces d'identité indiquant votre **date de naissance** ainsi que votre **adresse résidentielle** (certificat de naissance, passeport, permis de conduire, etc.) ;
- le **relevé T4A** (OAS) (le montant net de votre supplément de revenu garanti doit figurer à la case 21) fourni par l'Agence de revenu du Canada ou une **confirmation de réception du supplément de revenu garanti** délivrée par Emploi et Développement social Canada.

### Attestation

J'atteste que les renseignements divulgués sont véridiques.

*Une fausse déclaration entraîne le rejet de la demande.*

Signature du demandeur \_\_\_\_\_

Date (AAAA-MM-JJ) \_\_\_\_\_

**Retournez ce formulaire dûment rempli et signé.**

### SERVICE DES FINANCES

204 rue Principale  
450 461-8000, poste 8200  
finances@villesblg.ca